

Mot du Maire Déjà 20 ans

En 2000, le gouvernement du Québec avait initié un processus de fusion municipale.

Cette démarche ne s'appliquait pas à la grandeur du Québec. Le principe était de renforcer les villes centres en obligeant les municipalités qui l'entourent à intégrer ces villes. Pourquoi nous étions visés et pas d'autres municipalités dans d'autres MRC ou régions ? Je ne peux pas répondre à cette question, pas parce que je ne l'ai pas posé, mais parce que je n'ai pas eu de réponse.

Pour ce qui est de Rimouski-Neigette, les municipalités visées étaient Sainte-Blandine, Le Bic, Rimous-ki-Est, Pointe-au-Père et Saint-Anaclet-de-Lessard. Suite à toute cette démarche, le gouvernement ordonnait la fusion de trois municipalités et donnait le choix au Bic et à Saint-Anaclet d'intégrer la ville ou de demeurer une municipalité autonome.

À l'époque, la décision fut rapide et claire. Vingt ans plus tard, je suis convaincu que c'était la bonne. Depuis cette décision, nous avons tous constaté un vent de fierté qui souffle sur notre municipalité. Les efforts en embellissement et le développement résidentiel des 20 dernières années nous prouvent que ce n'était pas par esprit de clocher, mais par conviction de notre capacité de contrôler notre avenir que nous avons pris cette décision.

Pourquoi une rue au nom du 23 avril 2001 ? C'est la date où le conseil municipal s'est réuni pour signifier au gouvernement du Québec notre intention de demeurer une municipalité autonome. Cette idée du nom de rue était celle de notre ancien maire, M. Alain Dumas. À l'époque, je lui disais que tous les anaclois vont se souvenir de cette date historique. Aujourd'hui, je peux vous dire que c'était une excellente idée. Je me fais poser souvent la question: « Pourquoi le 23 avril 2001? ».

Vous avez tous appris le décès de M. Dumas au début d'avril. Je me joins aux membres du conseil et de l'équipe municipale et au nom de tout les anaclois pour souhaiter nos plus sincères sympathies à la famille de M. Dumas. Alain était notre maire durant cette période tourmentée pour notre avenir. Il a joué un rôle de premier plan dans le dossier des fusions municipales. Bon repos Alain, tu as marqué l'histoire de notre municipalité.

Francis St-Pierre, maire

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Fra	ancis St-Pierre
---------------------------	-----------------

Conseillers

Poste n°1 Monsieur Yve Rouleau

Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier

Poste n°3 Monsieur Simon Dubé

Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc

Poste n°5 Monsieur David Leblanc Poste n°6 Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal	418 723-2816
-Télécopieur	418 723-0436
-Salle polyvalente	418 724-0900
-Bibliothèque	418 724-0821
-Centre communautaire	418 723-1747
-Service des loisirs	418 725-5389
-Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca	

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 6 avril 2021

Avis de motion est donné par monsieur David Leblanc qu'à une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du règlement 492-2020 sera proposée. Le projet de règlement est déposé et madame Louise-Anne Belzile en fait la présentation.

Avis de motion est donné par monsieur Jean-Denis Bernier qu'à une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du règlement 493-2020 sera proposée. Le projet de règlement est déposé et madame Louise-Anne Belzile en fait la présentation.

Les élus recommandent à la Commission de protection du territoire agricole d'appuyer la demande adressée par la Ferme L.G.C.R.. Inc. à la CPTAQ. (Rés. 2021-04-35)

Madame Louise-Anne Belzile dépose le rapport d'audit réalisé par la Commission municipale du Québec portant sur l'information aux citoyens en lien avec la taxation, pour lequel la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard a été auditée.

Les élus municipaux autorisent la directrice générale et le maire à signer l'entente générale relative à la gestion et la réalisation des travaux dans les cours d'eau de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard avec la MRC Rimouski-Neigette et d'abroger la résolution 2020-11-145. (Rés. 2021-04-36)

Les élus municipaux octroient le contrat pour la mise aux normes du système d'alarme du centre communautaire à Alarmes 911 Rimouski. (Rés. 2021-04-37)

Les élus municipaux demandent au gouvernement du Québec de fournir aux municipalités d'ici la fin avril des consignes claires associées à chacun des paliers d'alerte afin que les municipalités n'aient que trois scénarios possibles à planifier pour le camp de jour 2021. (Rés. 2021-04-38)

Les élus municipaux demandent au ministère des Transports du Québec de réaliser rapidement les travaux nécessaires pour rendre l'axe routier de la rue de la Gare sécuritaire, et ce, de manière durable. (2021-04-39)

Les élus municipaux proclament l'importance de la promotion de la santé mentale et invitent tous les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce « RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE » et à participer à la campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale Québec. (Rés. 2021-04-40)

Les élus municipaux autorisent la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, et confirment l'engagement de la Municipalité à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de cellesci, l'aide financière sera résiliée. (Rés. 2021-04-41)

Les élus municipaux appuient le dépôt du projet « Les Fruits partagés – Phase de consolidation et de pérennisation » au Fonds de développement rural. (Rés. 2021-04-42)

CONGÉ FÉRIÉ

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 24 mai en raison du congé de la Journée nationale des Patriotes.

VIE MUNICIPALE

COLLECTE DES GROS REBUTS

Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets.

Désormais, il n'est plus nécessaire de s'inscrire pour la collecte. Elle débutera le mardi 25 mai à 8 heures. Il est important de déposer vos gros rebuts la veille de la collecte, soit le lundi 24 mai, car notre équipe ne passera qu'une seule fois.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes, les toilettes, les lavabos, les tapis, le prélart, le fer.

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS

Les sacs de pelouse, les branches et les feuilles mortes. Les matériaux de construction, de rénovation, le bois, le bardeau, les briques, les blocs de béton, les châssis, les portes, les clôtures, les gallons de peinture, les décapants, l'huile usée (peu importe le contenant), les bonbonnes de propane, les batteries, le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur et téléviseur) et les pneus.

Vous pouvez aller porter vos pneus (sauf ceux de tracteurs) à l'entrepôt municipal au 350, rue de la Gare.

Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.

Pour informations, vous pouvez nous joindre au 418 723-2816 poste 0 ou par courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca

Un p'tit peu d'urbanisme

Chèr(e)s citoyen(ne)s et ami(e)s,

C'est avec un léger pincement au cœur que je vous annonce que je quitterai sous peu mes fonctions d'inspectrice en urbanisme au sein de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard. Je ressens le besoin ardent de m'investir dans mes nombreux projets familiaux et professionnels afin de m'épanouir en ces temps un peu plus difficiles.

Je tiens tout de même à souligner que j'ai adoré vous côtoyer durant les 12 dernières années puisque vous avez fait en sorte de donner un véritable sens à mon travail qui n'est pas toujours gratifiant. Vous avez été pour la plupart à l'écoute des consignes, ce qui m'a permis de créer des liens très enrichissants et stimulants afin de vous accompagner dans vos divers projets municipaux et environnementaux. M. Hugo Hallé de la MRC Rimouski-Neigette assurera la transition en traitant vos demandes en cours. Vous méritez toutes et tous ma gratitude et je vous remercie encore pour votre accueil chaleureux, votre confiance, ainsi que votre excellente collaboration qui nous a permis de faire avancer des projets qui vous tiennent tant à cœur.

Je suis certaine d'avoir l'occasion de vous revoir et je vous souhaite un beau printemps ensoleillé et un bel été afin que vous puissiez entamer vos travaux tant attendus qui permettront d'embellir votre demeure, et ce, en toute légalité!

LOISIRS ET CULTURE

INSCRIPTIONS DU CAMP DE JOUR DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD ET DU CAMP DE JOUR DE NEIGETTE

ELLES AURONT LIEU DU **3 AU 9 MAI 2021** À PARTIR DU FORMULAIRE QUI SE RETROUVERA SUR LA PAGE FACEBOOK DU CAMP DE JOUR DE SAINT-ANACLET ET DE NEIGETTE

PRIX POUR L'ÉTÉ: 225 \$

LE CAMP DE JOUR DÉBUTERA LE **28 JUIN** ET SE TERMINERA LE **13 AOÛT**. L'HORAIRE SERA DU LUN-DI AU JEUDI DE 7H30 À 16H30 INCLUANT LE SERVICE DE GARDE.

*EN RAISON DES MESURES SANITAIRES ACTUELLES, IL Y AURA UN NOMBRE DE PLACES LIMITÉES. LES PREMIERS ARRIVÉS SERONT DONC LES PREMIERS SERVIS. LA MUNICIPALITÉ SE DONNE LE DROIT DE REFUSER CERTAINES INSCRIPTIONS POUR LES ENFANTS DONT LES PARENTS NE TRAVAIL-LERONT PAS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE.

DISTRIBUTION DE COMPOST

La distribution de compost se fera le **samedi 22 mai et dimanche 23 mai de 9 h à 12 h** à l'entrepôt municipal situé sur la rue de la Gare. Le compost étant en vrac, vous devrez apporter vos pelles et contenants et les remplir vous-mêmes. Vous pourrez prendre jusqu'à 240 litres. Une preuve de résidence vous sera demandée.

ORGANISMES

Comité d'embellissement

Il y aura distribution d'arbres (mélèzes, érables à sucre, érables rouges, bouleau jaune ou merisier, épinettes noires et épinettes blanches) dans le cadre du mois de l'arbre. Des membres du comité d'embellissement seront présents lors de la distribution du compost et se feront un plaisir de vous offrir un arbre et des conseils pour le planter au besoin. Nous limitons à un maximum de 5 arbres par famille soit un ou deux par espèce d'arbre. **C'est un rendez-vous le samedi 22 mai.** Bien que la distribution de compost se déroule sur deux jours, la distribution d'arbres n'aura lieu que le **samedi 22 mai.** La distribution se fera selon les règles sanitaires en vigueur.

Nous aimerions vous rappeler que la règlementation municipale vous demande pour toute nouvelle construction de planter au moins 4 arbres, dont un, en façade sur votre terrain. C'est une bonne occasion pour commencer votre aménagement paysager. Pensez-y!

Comme vous vous en doutez, il n'est pas possible encore cette année de tenir la soirée Échanges vivaces. Nous vous offrons donc la possibilité, pour ceux qui le désirent, d'apporter vos divisions de vivaces lors de la distribution d'arbres et vous pourrez en rapporter d'autres à votre choix.

Surveillez le Contact fleuri pour d'autres nouvelles du comité d'embellissement!

Martine Pinel pour le comité d'embellissement

ORGANISMES

Les Jardins du Mondrain

Les Jardins du Mondrain, fondés par des résidents de Saint-Anaclet, regroupent, depuis quelques années, des bénévoles travaillant à reverdir une ancienne sablière située au pied du Mondrain. Cette année, l'association vous invite à découvrir plus de trois kilomètres de sentiers et l'étonnant potentiel de ce projet près de chez vous.

Ce projet de revitalisation d'une ancienne sablière en parc naturel mise sur le recrutement de nouveaux membres parmi la population anacloise mais aussi sur une propagation par ses membres à la population régionale. Les Jardins du Mondrain n'attendent que vous pour vos activités familiales en plein air, idéales en période de distanciation physique. Vous pouvez nous joindre à l'adresse courriel suivante : bdjardinsduMon-drain@outlook.com, ou visitez notre site Web lesjardinsdumondrain.com.

Aussi, abonnez-vous à notre nouvelle page Facebook afin de suivre les annonces d'activités et les partages des membres : https://www.facebook.com/jardins.dumondrain

Camille Lévesque, secrétaire

Les Jardins du Mondrain : une bonne idée 665, rue Principale Ouest, Saint-Anaclet (Québec) GOK 1H0

CLUB 50 + de St-Anaclet

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jacqueline Lévesque le 1^{er} avril dernier. Jacqueline s'était impliquée au sein de la communauté dans plusieurs organisations, entre autres à titre de personne-ressource dans l'élaboration de la politique familiale municipale. Grâce à ses implications, le Club 50 + de St-Anaclet a pu se doter de trois (3) consoles WII qui sont au centre communautaire normalement au service des citoyens. Jacqueline a fait partie du conseil d'administration du Club pendant plusieurs années dont elle a occupé la présidence de 2011 à 2014.

À ses enfants Jean-Pierre, Jacques-Olivier et Aurélie nous transmettons nos plus sincères sympathies et soyez assurés que son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

Bonjour, Jacqueline, et bon voyage!

CA du Club 50 ans +

Apela

Lac à l'Anguille; bienfaits du barrage modifié







Barrage modifié ; Crue printanière le 16-04-2021

Le barrage modifié est une action qui a déjà des effets positifs en regard de la qualité de l'eau, la faune et la flore ; la libre circulation de la truite et de l'anguille ; la protection de l'environnement en général en réduisant l'érosion excessive des rives, les risques d'inondations, les apports de matières enrichissantes, les dommages aux propriétés ; et en améliorant aussi l'efficacité des champs d'épuration des installations septiques situées aux abords de la bande riveraine du lac.

VIE COMMUNAUTAIRE

Rappel—Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie (écobarils)

Nous voulons informer les citoyens de St-Anaclet qu'il est encore possible de faire la réservation de barils récupérateurs d'eau de pluie. L'écobaril est un baril reconditionné qui permet de recycler l'eau de pluie et de faire des économies d'eau potable. Ceux et celles qui désirent obtenir un baril pour la somme de 30 \$ doivent téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816 poste 0 pour en faire la réservation.

Prenez note que les couleurs de l'écobaril peuvent varier de celle de la photo.



Séance du conseil municipal

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 3 mai 2021

Profitez de moments de qualité à la Semaine des familles 2021!

La Ville de Rimouski et les organismes famille partenaires sont heureux de vous inviter à célébrer la famille et à prendre un temps d'arrêt pour vous amuser dans le cadre de la Semaine québécoise des familles qui aura lieu du 10 au 16 mai prochain.

Tout au long de la semaine, un éventail d'activités sera proposé aux familles de la MRC de Rimouski-Neigette pour profiter de bons moments en famille, comme :

- Conte audio et spectacle virtuel de Chantois en écoute libre sur Quoivivrerimouski.ca
- Rallye Énig'matik familial extérieur et « Colore ton mandala » au Parc Beauséjour à Rimouski

La programmation complète et les informations complémentaires sont disponibles sur le site de la Ville de Rimouski et des organismes famille partenaires, soient le Centre périnatal Entre deux vagues, Accueil maternité, la Maison des familles Rimouski Neigette, le Centre de pédiatrie sociale en communauté et COSMOSS Rimouski-Neigette.

Pour renseignements: 418 724-3299